

ANNEXE 6 – CARTE PUB 2026

☐ CARTE ANNUELLE

☐ AUTORISATION PONCTUELLE*

* Valable pour une seule compétition - Durée maximale de 7 jours consécutifs

SUPPORT:

☐ Dériveur ☐ Wing ☐ Habitable ☐ Kiteboard ☐ Voile légère ☐ Multicoque de sport ☐ Vitesse
☐ Windsurf/Planche à voile ☐ VRC ☐ Quillard Voile légère ☐ Voile tradition ☐ Voile virtuelle

Classe / Système de handicap :
 Nom du bateau (Francisation) :

Numéro de voile :
 Longueur Hors Tout :

Tarifs	Longueur hors tout (en mètres)	Carte	Attestation Ponctuelle
Catégorie 1	$L < 6,30 \text{ m}$	20 €	8 €
Catégorie 2	$6,30 \text{ m} \leq L < 8,00 \text{ m}$	34 €	13 €
Catégorie 3	$8,00 \text{ m} \leq L < 9,50 \text{ m}$	65 €	22 €
Catégorie 4	$9,50 \text{ m} \leq L < 11,00 \text{ m}$	150 €	53 €
Catégorie 5	$11,00 \text{ m} \leq L < 13,00 \text{ m}$	322 €	112 €
Catégorie 6	$13,00 \text{ m} \leq L < 18,00 \text{ m}$	686 €	238 €
Catégorie 7	$18,00 \text{ m} \leq L < 25,00 \text{ m}$	1281 €	448 €
Catégorie 8	$L \geq 25,00 \text{ m}$	1981 €	540 €

PROPRIETAIRE OU RESPONSABLE A BORD :

Nom : Prénom : N° licence FFVoile :
 Si le propriétaire est un club, nom et n° d'affiliation :
 Adresse :
 Tel : Mail :

MARQUE(S) PUBLICITAIRE(S) PORTEE(S) PAR LE BATEAU :

.....

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES EN CAS DE DEMANDE D'AUTORISATION PONCTUELLE :

Intitulé de la compétition :
 Dates et organisateur de la compétition :

POUR PROCEDER AU REGLEMENT :

JE POSSEDE UNE LICENCE CLUB : vous pouvez effectuer votre demande d'autorisation de port de publicité et payer en ligne via l'espace Licencié :

<http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/cartepub.asp#gsc.tab=0>

JE N'AI PAS DE LICENCE, vous pouvez procéder par virement bancaire. Dans ce cadre, vous devez adresser un mail à licences@ffvoile.fr avec le présent formulaire dûment complété. Il vous sera alors transmis les coordonnées bancaires pour effectuer le virement. Si vous rencontrez des difficultés pour remplir ce formulaire ou effectuer un virement, vous pouvez contacter licences@ffvoile.fr.

A noter : les autorisations souscrites en retard sur le lieu même de l'épreuve seront **majorées d'une somme forfaitaire de 15 €** pour constitution de frais de dossier qui restera acquise au club organisateur.